

FICHE DE RENSEIGNEMENT EQUIPAGE

NUMERO		GROUPE		CLASSE	
---------------	--	---------------	--	---------------	--

	CONCURRENT (à remplir uniquement si différent du pilote)
NOM/PRENOM	
NOM ASSOCIATION/TEAM/EQUIPE	
NATIONALITE	
ADRESSE POSTALE COMPLETE	
ADRESSE E-MAIL	
TELEPHONE PORTABLE	

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
PRENOM		
SEXE (H/F)		
DATE DE NAISSANCE		
LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE		
NATIONALITE		
GPE SANGUIN + RHESUS		
ADRESSE POSTALE COMPLETE		
ADRESSE E-MAIL		
TELEPHONE PORTABLE		
ADRESSE HEBERGEMENT PENDANT LE RALLYE		
NUMERO DE PERMIS DE CONDUIRE		
DELIVRE A / LE		
N° LICENCE FFSA/FIA		
CODE ASA ET NOM ASA		

VOITURE			GROUPE		CLASSE	
MARQUE	TYPE (précis)	ANNEE	CYLINDREE	POIDS	N° CHASSIS	COULEUR DOMINANTE
La voiture est conforme à la fiche d'homologation FIA N°				Et au passeport technique N°		

Ci-joint chèque de **630,00€** correspondant au **MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT** (ou **580,00€** pour les équipages dont les deux membres sont licenciés auprès de l'ASAC CHAMPAGNE).

Souhaitez-vous participer à la séance d'essai (shakedown) du vendredi 23 mars 2018 après-midi ?
Si OUI, joindre un chèque de 100,00€ en sus avec la présente demande d'engagement.

OUI, participe	NON, ne participe pas
-------------------	--------------------------

ATTESTATION :

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables.
Nous certifions exactes l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.
Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA ou FIA, ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou permis de conduire.
Nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.
Nous sommes également informés qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des ASA différentes.

DEMANDE D'ENGAGEMENT FAIT LE

A

Signature concurrent	Signature pilote	Signature copilote

Votre demande d'engagement doit être dûment complétée, accompagnée impérativement des pièces citées dans le règlement.

NB : aucune photocopie ne sera réalisée lors des vérifications administratives

L'ensemble devra impérativement être transmis **avant le LUNDI 12 MARS 2018**

(minuit-cachet postal faisant foi) à l'adresse suivante :

ASACC-CHAMPAGNE
172 ZAC Des Bas Jardins
51530 DIZY

FICHE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

INSTALLATION PARC D'ASSISTANCE

Le parc d'assistance est installé au cœur de la ville d'EPERNAY, sur le Square Raoul Chandon.

Chaque équipage dispose d'un emplacement d'une surface d'environ 50m² tracé, numéroté et désigné par avance.

Il est demandé à chaque équipage de :

- Tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un EXTINGUEUR pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5kgs, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2ans,
- Utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- Disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture, de disposer également d'une même bâche sous la partie du véhicule d'assistance,
- Prendre en charge l'enlèvement de ses déchets au plus tard lorsqu'il quitte de parc d'assistance

ATTENTION : la fixation des tentes d'assistance ou de toute autre infrastructure ne peut faire l'objet d'un piquetage pouvant détériorer le revêtement de cette place.

Un autocollant ASSISTANCE est remis à chaque équipage pour l'entrée sur le parc d'assistance d'un seul et unique véhicule.

Si une véhicule ou une personne (pilote, copilote membre de l'assistance) force le passage à l'entrée du parc en ne respectant pas les consignes, le propriétaire du véhicule, la personne et/ou l'équipage concerné est sanctionné par une amende et une pénalité infligée par la direction de course et/ou l'organisation.

Les équipages faisant partie d'un même team ou souhaitant se regrouper pour l'utilisation de mêmes infrastructures (et véhicule d'assistance) doivent impérativement le faire savoir en remplissant les éléments demandés ci-dessous :

MON EQUIPAGE (PILOTE + COPILOTE)	
Souhaite être regroupé	
Avec :	
Avec :	

AUTORISATION DE PRET DE VEHICULE

Je soussigné autorise
à piloter mon véhicule référencée dans le fiche d'engagement jointe, lors du rallye PERNAY-VINS DE CHAMPAGNE, édition 2018.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Le.....Signature

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

SOUHAIT EVENTUEL DE VOTRE HORAIRE DE CONVOCAION :

ATTENTION : Les horaires sont attribués selon l'ordre d'arrivée de vos demandes d'engagement également. L'organisation peut imposer sans recours possible l'horaire de convocation.

VENDREDI 23 MARS (uniquement) :

10H – 13H	
13H – 16H	
16H – 18H	

RECONNAISSANCES

VEHICULE DE RECONNAISSANCE :

MARQUE ET MODELE	
COULEUR	
IMMATRICULATION	

Lors du retrait de votre carnet d'itinéraire, ces informations seront à confirmer par l'équipage.

Un document situé en dernière page devra impérativement être visualisé et tamponné. A défaut le carnet d'itinéraire ne pourra être remis.

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance des conditions de limitation des reconnaissances et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Date et signatures des deux membres de l'équipage :

RECONNAISSANCES

A CONSERVER PAR L'EQUIPAGE, A REMPLIR
A PRESENTER OBLIGATOIREMENT POUR L'OBTENTION DU CARNET D'ITINERAIRE

COLLER PHOTO
PILOTE

COLLER PHOTO
COPILOTE

NOM DU PILOTE

NOM DU COPILOTE